délibérations 2013 - 131025 - CR du 25 octobre

Séance du 25 octobre 2013

L'an deux mil treize, le vingt cinq octobre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni dans la salle du Conseil, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NAUDON Jean-Pierre, suite à une convocation individuelle adressée à tous les conseillers en date du 18 octobre 2013.

Etaient présents :Mme ROUGIER, M. VILLEMIANE, Mme XIMENEZ, M. DIDIER, M. LIAL, M. BERNEDE, Mme AVANZINI, M. BOISSIERES, M. FRITSCH, M. LESSEIGNE

Excusées : MMES FRANCOIS, THOMAS

Procuration : M. CHAUGIER a donné procuration à M. NAUDON

Monsieur VILLEMIANE Philippe donne lecture du compte rendu de la précédente réunion. Il est voté à l'unanimité.

Monsieur VILLEMIANE Philippe est élu secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

- ü Modifications des statuts de la Communauté de Communes du Pays Foyen :
 - · Délibération eau et assainissement
 - · Gestion du système SIG
 - · Création Centre socioculturel
 - · Relais des Services Publics

- ü Recensement 2014
- ü Congrès des Maires du 18 novembre au 21
- ü Travaux voiries, atelier, temple, éclairage public lotissement du Haut Terrier
- ü Élections municipales, compte rendu listes électorales
- ü Commission information
- ü Congrès des Saint-Nazaire
- ü Rythmes scolaires
- ü Compte-rendu CCAS
- ü Divers :
 - Taxe aménagement
 - SCOT
 - Information GRDF

I - CDC - modifications des statuts :

1 - Avec la dissolution du SIAEPA au 31.12.2013, pour assurer la continuité du service, il convient de le transférer à la CDC. Accord à l'unanimité pour la création, l'entretien et la gestion des installations de production et distribution d'eau potable et la gestion des installations et réseaux d'eaux usées collectifs (hors lotissement à la charge du maître d'ouvrage).

2 - Suite à cette dissolution, il y a lieu de transférer également le **S**ystème d'**I**nformation **G**éographique. Accord du Conseil Municipal.

3 - Relais des Services Publics : Accord du Conseil Municipal pour la construction et la gestion de tout dispositif venant remplacer ce dernier.

4 - Création d'un centre socioculturel ayant une « Action Sociale d'intérêt communautaire ». Le Conseil Municipal par manque d'information s'oppose à cette délibération avec 7 voix contre, et 4 abstentions.

II - Recensement 2014 : Une intervenante de l'INSEE viendra courant novembre nous présenter le travail à effectuer par les 3 agents recenseurs. Une dotation forfaitaire de 3.445 EUR sera versée dans le premier semestre 2014.

III - Congrès des Maires : Monsieur le Maire demande à l'assemblée si quelqu'un souhaite y aller. Réponse souhaitée avant 2 novembre.

IV - Travaux divers

1 - Voirie : La réception des travaux a eu lieu le mercredi 23 octobre en présence de Messieurs NAUDON, FRITSCH, DIDIER, LESSEIGNE, FOURTEAU, BOUIJAUD et Madame ROUGIER était excusée. La commission voirie se réunira prochainement pour la révision des panneaux de signalisation. M. FRITSCH établira le traçage du parking de la salle Marcel Duchant.

2 - Atelier : L'agrandissement effectué par M. MECHIN est terminé. M. RIBEYREIX doit intervenir rapidement pour installer l'électricité.

3 - Temple : Une collation est organisée samedi 26.10 à 11 h 30 pour admirer le travail effectué par l'entreprise Sageaux. Accord de l'équipe municipale pour le complément du mur face nord.

4 - Eclairage public lotissement du Haut Terrier : La société Valmont a fourni les mâts et crosses. Livraison semaine 44 du matériel restant (panneaux, modules et batteries) par la Société

Fonroche.

V - Elections Municipales

Selon le loi 2013-403 du 17 mai 2013 relative à l'élection des Conseillers Municipaux et Conseillers Communautaires, des modifications d'élections sont à apporter aux administrés de la Commune. Pour les communes de + de 1000 habitants, la liste sera bloquée à la proportionnelle sans possibilité de panachage (sinon nullité de bulletin). Chaque liste sera composée alternativement d'un candidat de chaque sexe (parité). Les candidats isolés ne pourront plus être éligibles, seules les listes entières - déposées en Préfecture 8 jours avant la date du scrutin (obligatoire) - seront acceptées. Les Conseillers Communautaires doivent figurer dans le premier quart de la liste. Notre commune atteignant + de 1500 habitants, le nombre de conseillers passe de 15 à 19.

VI - Commission information : Prochaine réunion le mercredi 13 novembre à 18 heures

VII - Congrès des Saint-Nazaire : Messieurs NAUDON et VILLEMIANE ont apprécié les différentes visites organisées.

VIII - Rythmes scolaires :

La directrice de l'école a présenté à l'inspection académique, un projet d'organisation du temps scolaire à compter de la rentrée 2014 qui s'établira comme suit : 8 h 30 - 11 h 45 puis 13 h 45 à 15 h 45.

Le mercredi de 8 h 30 à 11 h 30. Les Temps d'Activités Périscolaires de 15 h 45 à 16 h 30.

La CDC souhaiterait une uniformité d'organisation des écoles afin de mettre en place au mieux les activités périscolaires. Notre personnel syndical compte 2 animateurs BAFA, 2 ATSEM et 1 personne faisant office d'ATSEM .

IX - Compte-rendu C.C.A.S. : Le repas des aînés est prévu le samedi 14 décembre (pour les 72 ans et +)

X - Divers :

1 - Taxe d'aménagement reçu par les administrés. La CDC perçoit cette taxe dite communale.

2 - SCOT : Jeudi 28 novembre 2013 à 10 h à QUEYSSAC

3 - Information GRDF 2012

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.